

DISCOURS DE MADAME LA MAIRE LORS DE LA CEREMONIE DU 14 JUILLET 2020

Mesdames, Messieurs, Mesdames et Messieurs les élus,

C'est un plaisir de vous retrouver pour commémorer ce 14 juillet 2020, qui en raison de la covid 19, sera une fête nationale peu commune.

Le traditionnel feu d'artifice ne sera pas tiré, le bal populaire n'aura pas lieu.

Pourtant, le 14 juillet reste jour de fête nationale comme c'est le cas depuis 140 ans.

La fête nationale a été fixée au 14 juillet par la loi du 6 juillet 1880.

Il est évident de rappeler la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789. Cette date reste celle du début de la Révolution française, qui aboutit à l'abolition de l'Ancien régime et à un siècle d'instabilité politique qui conduira au triomphe de la République.

Le drapeau tricolore est officiellement devenu l'emblème de la France le 15 février 1794 avec la loi du 27 pluviôse an II. *–période allant du 20 janvier au 18 février du calendrier grégorien-*

Il date de la Révolution de 1789. Le bleu et le rouge, couleurs des révolutionnaires parisiens, entourent le blanc, la couleur du roi. Le drapeau français symbolise alors la révolte du peuple pour obtenir la liberté.

Les trois couleurs sont officialisées par la Convention nationale fin 1792. C'est en 1812, que Napoléon 1er décide que le drapeau français sera à bandes verticales, le bleu près de la hampe.

L'article 2 de la constitution de 1958, qui est actuellement en vigueur, indique que le drapeau tricolore bleu, blanc et rouge, est le drapeau national français.

Célébrer le 14 juillet c'est aussi mettre à l'honneur la République, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la liberté de la presse, l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, la séparation des Eglises et de l'Etat, le suffrage universel ... tous ces principes découlent de l'acte révolutionnaire fondateur que représente symboliquement la prise de la Bastille. Ils donnent corps au pacte républicain.

Ce pacte nous est aussi précieux que l'air que nous respirons. Et comme l'air, c'est quand il se raréfie que l'on prend conscience de son infinie valeur.

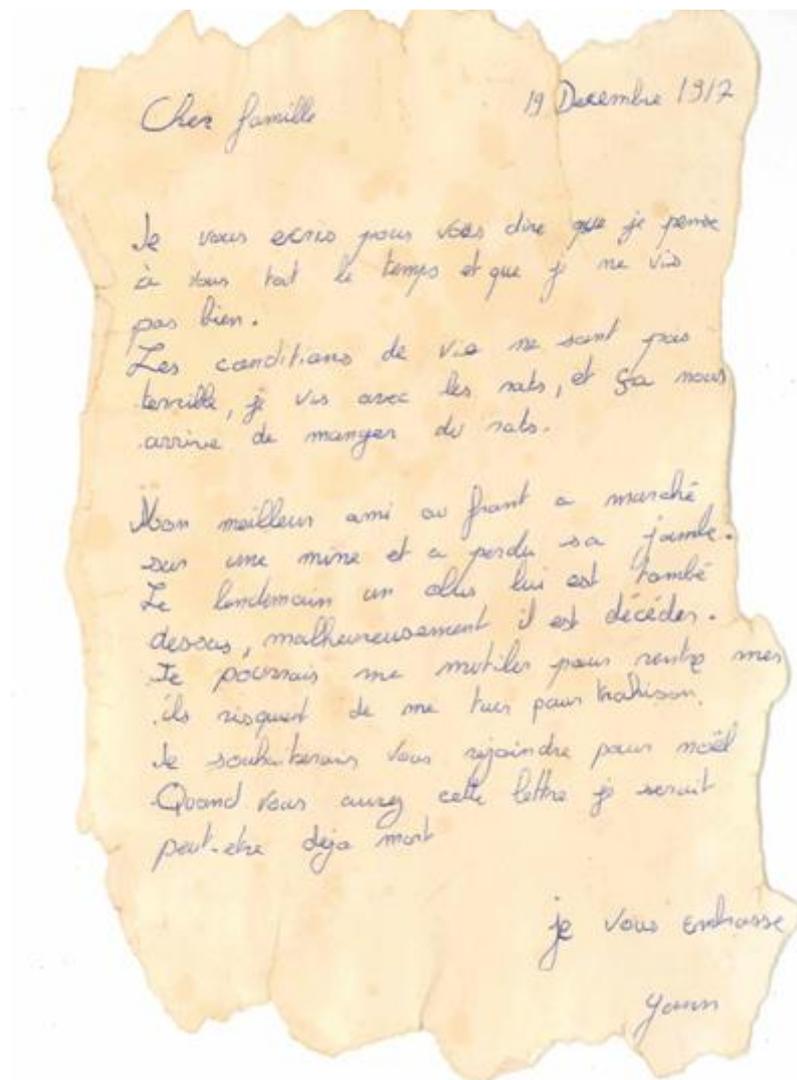
Célébrer le 14 juillet est donc l'occasion de réaffirmer notre attachement à un bien d'autant plus précieux qu'il reste rare et que nul ne peut affirmer qu'il nous est à jamais acquis.

Nous avons tous, élus, comme citoyens, un devoir de vigilance et de responsabilité pour défendre ce cadre commun, ce pacte républicain, et promouvoir ce qui nous unit plus que ce qui nous divise. Ne tombons pas dans l'inquiétude et le pessimisme restons mobiliser pour défendre notre belle France.

Vive le 14 juillet 2020 !

Anny MARTIN, le mardi 14 juillet 2020.

Lettre d'un poilus, lue par Madame la Maire, lors de la cérémonie du 11 novembre 2020.



Cher famille 19 Décembre 1917

Je vous écris pour vous dire que je pense à vous tout le temps et que je ne vis pas bien.

Les conditions de vie ne sont pas terribles, je vis avec les rats, et ça nous arrive de manger des rats.

Mon meilleur ami au front a marché sur une mine et a perdu sa jambe. Le lendemain un obus lui est tombé dessus, malheureusement il est décédé.

Je pourrais me mutiler pour rentrer mes ils risquent de me tuer par trahison.

Je souhaiterais vous rejoindre pour Noël

Quand vous aurez cette lettre je serais peut-être déjà mort

Je vous embrasse

Yann